



PRIMA SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2019

1ère session extraordinaire de 2019

23 è 24 di maghju

23 et 24 mai

2019/E1/052

Question déposée par Véronique ARRIGHI au nom du groupe FEMU A CORSICA

Objet : *Bilan d'étape des démarches initiées par la CdC auprès des communes*

Monsieur le Président du Conseil exécutif,

Toutes les sensibilités qui composent cet hémicycle font le constat partagé de la désertification du monde rural. Son corollaire, la dépopulation, mais aussi une politique néfaste de l'Etat, ont pour résultante une disparition progressive des services publics.

Je sais que, depuis 2015, Monsieur le Président, cette problématique est prise à bras le corps par notre majorité.

La simplification de la carte politico-administrative a aussi créé, il faut le reconnaître, nombre de crispations. De plus, sur le plan de l'aménagement du territoire, la fracture territoriale est plus que jamais prégnante.

La politique novatrice que nous comptons mener pourrait être partagée, j'en suis persuadée, par l'ensemble des groupes politiques de notre Assemblée. Ceci a d'ailleurs fait l'objet d'un échange constructif lors de la dernière réunion de la Commission du Développement Economique.

Suite à un article du quotidien Corse Matin qui traitait de la conférence des maires, vous précisez vous-même, sans entrer dans un rapport de force, être en conférence permanente avec ces derniers.

Au-delà de cette idée, Monsieur le Président, pouvez-vous aujourd'hui présenter à notre Assemblée un premier bilan d'étape des différentes démarches que vous avez engagées depuis le mois de janvier 2019 auprès des maires, ainsi que leur finalité ?